



COMMUNIQUÉ CFTC DGFIP

AUDIOCONFERENCE LOIRET CFTC DGFIP

Le directeur départemental suite à son audience avec le directeur général du 30/10 et après avoir eu les chefs des services, a tenu une audio-conférence avec les syndicats présents au CTL.

Le DD nous confirme qu'après contact avec la Préfecture, la prolifération du virus se confirme dans le Cher, nous rattrapons le Loiret.

Concernant l'organisation des services, l'accueil du public sur rendez-vous est à privilégier.

Toutefois la fréquentation des guichets reste dense, notamment dans les SIP pour le règlement du solde de l'IR et de la TF.

La consigne donnée est de respecter les horaires d'ouverture discutées lors du CTL (en général ouverture que le matin).

Toute difficulté doit être signalée.

Pour le SIP de Bourges et le SIP-SIE de Vierzon et de Saint Amand, il est très difficile de ne faire que de l'accueil sur rendez-vous. Seul le SIP-SIE de Sancerre réussit à le faire.

Il est demandé aux chefs de ces services de s'organiser selon la jauge d'accueil, les accueils restent ouverts au « tout-venant » pour éviter un effet d'éviction voire d'émeute.

Télétravail - IMPORTANT

La CID a effectué le recensement des effectifs en présentiel, en télétravail et les personnes fragiles.

Par exemple au SPF-E, il ya 50 % de télétravailleurs, sauf les agents nouvellement affectés. Actuellement la possibilité d'avoir un 2ème écran serait à voir avec le CID.

Situation sanitaire:

Cinq personnes sont testées positives, et sont donc en arrêt maladie. Sept personnes fragiles sont en télétravail sur 5 jours.

Dans le cadre d'un diagnostic cas contact, Le Docteur Jussiaux les répertorie. (le schéma de contamination serait plutôt familial.)

Pour l'instant, les cas avérés se sont contaminés pendant les dernières vacances scolaires. Les collègues seraient donc peu concernés actuellement. (Pour être possiblement contaminé, il faut rester quinze minutes avec une personne sans masque.)

Pour le filtrage dans les accueils, ils sont souvent effectués par les auxiliaires voire l'adjoint ou le chef de service.

Enfin, le Préfet du Cher a indiqué que la mise en place du confinement était « gentil » jusqu'au 3 novembre. Mais ensuite il serait fait une application plus dure du confinement, l'attestation est obligatoire pour toute sortie, la jauge dans les commerces sera observée, ainsi que les rayons interdits dans les supermarchés.

Il y aura une approche ferme par rapport aux commerçants récalcitrant.

La prochaine audioconférence est prévue mercredi 18 novembre... N'hésitez pas à nous faire remonter vos questions. La section CFTC DGFIP Cher reste à votre écoute. Prenez soin de vous.

Comme pendant le confinement, les membres du bureau de la CFTC du Loiret vous feront part le plus rapidement possible des sujets évoqués avec le DRFIP lors des audioconférences.

Restons connectés ... inscrivez vous à notre lettre d'information !

N'hésitez pas à contacter la CFTC DGFIP Cher, si besoin.

